

## UNE TRANSFORMATION AU BÉNÉFICE DE TOUS : POLITIQUE GOUVERNEMENTALE SUR LE SYSTÈME PRÉHOSPITALIER D'URGENCE

La Politique gouvernementale sur le système préhospitalier d'urgence est un document qui ouvre la voie à une transformation majeure des services préhospitaliers d'urgence (SPU) au Québec et à leur élargissement afin d'offrir un meilleur accès aux services de première ligne pour l'ensemble des Québécoises et Québécois.

Les SPU ont depuis toujours la mission première de réduire la mortalité et la morbidité de maladies appelées « chronodépendantes ». Cependant, une proportion de la population les utilise comme un moyen d'accéder à des soins de santé non urgents. La notion de « sauver la vie en urgence » n'est donc pas appropriée pour ce type de services. La demande pour les ressources spécialisées en soins préhospitaliers croît constamment, sans que les soins prodigués soient toujours en lien avec la mission première des techniciens ambulanciers paramédics (TAP), à savoir porter assistance aux personnes en détresse.

### Consultations

Des consultations ont été effectuées par le Comité national de transformation du système préhospitalier d'urgence entre 2019 et 2021. Ces multiples rencontres ont mené à l'élaboration de la présente politique.

Plusieurs groupes ont été consultés, notamment les associations représentant les titulaires de permis ambulanciers, les représentants syndicaux, les représentants des usagers, les communautés autochtones, diverses associations liées aux SPU ainsi que des organisations gouvernementales.

### Défis actuels

Plusieurs raisons appuient la nécessité de mettre en place une politique gouvernementale structurante, notamment :

- la complexité du système préhospitalier;
- l'introduction de modifications législatives importantes liées à l'autonomisation et la professionnalisation des TAP;
- la participation populationnelle lors de situations d'urgence.

D'autres défis actuels s'ajoutent, tels que :

- le changement du portrait de la démographie québécoise;
- l'encombrement des salles d'urgence;
- le manque de défibrillateurs externes automatisés disponibles sur le territoire;
- le manque de formation en secourisme au sein de la population;
- l'augmentation importante des coûts des SPU.

### Solutions

La Politique répond à la nécessité d'implanter un système préhospitalier d'urgence intégré au réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) dont la culture, la structure et la gouvernance placent la personne en détresse au centre des préoccupations, des décisions et des actions. Elle vise à répondre aux trois cibles suivantes :

- améliorer le service à la population par l'évolution du système préhospitalier d'urgence en y intégrant un volet parahospitalier;
- développer l'offre de service du système préhospitalier d'urgence et s'assurer de son intégration au sein du RSSS;

- mieux utiliser les ressources disponibles dans le système préhospitalier d'urgence afin de contrôler les coûts.

Concrètement, les actions à déployer s'organisent autour de cinq grandes orientations, soit :

- l'éducation et la prévention, qui font du citoyen un acteur majeur du SPU;
- la sécurité et la qualité des soins intégrés dans un continuum d'intervention fluide;
- l'accessibilité et la disponibilité des ressources;
- la gestion des ressources en temps réel, afin d'assurer la bonne quantité d'effectifs et de mettre à jour les compétences des intervenants;
- une gouvernance à la fois performante, mobilisatrice, transparente et innovante.

Pour que les parties prenantes du milieu préhospitalier s'approprient la présente politique, celle-ci sera suivie d'un plan d'action gouvernemental visant à préciser les différents chantiers de sa mise en œuvre et la contribution attendue de chacun des acteurs.